

VACANCE DE POSTE

Gardien de Police Municipale

Les services de la Ville de Châteauroux et de l'Agglomération Châteauroux Métropole sont mutualisés depuis le 1^{er} janvier 2015 et rassemblent 1 200 agents.

La Ville de Châteauroux vous informe de la vacance en externe d'un poste de Gardien de Police Municipale.

Sous l'autorité du Responsable du service Police Municipale et de la Vidéoprotection, vous veillerez au respect et à la mise en œuvre de la loi du 15 avril 1999, en application des pouvoirs de police du Maire principalement : assurer la tranquillité, le bon ordre, la sécurité et la salubrité publiques

POSITION DANS L'ORGANISATION :

Rattachement hiérarchique :

- Le Responsable du service Police Municipale et de la Vidéoprotection.

Relations fonctionnelles :

- Le Maire,
- Le Directeur Général des Services,
- Le Directeur Général Adjoint des Services aux Habitants,
- Le Cabinet du Maire,
- Les organisateurs d'événements sur le territoire communal,
- Les écoles publiques et privées de Châteauroux,
- La Prévention Routière,
- Le Service Stationnement et occupation du domaine public,
- La Police Nationale et la Gendarmerie Nationale,
- Les Services de Châteauroux Métropole,
- Les différents acteurs de la sécurité sur le territoire communal (institutionnels ou autres),
- La Population.

CONDITIONS :

- Être titulaire du grade de Gardien ou de Gardien-Brigadier de Police Municipale, ou remplir les conditions pour accéder à l'un de ces grades.

MISSIONS :

- A titre principal, contribuer au fonctionnement d'une brigade de nuit, créée dans le but d'assurer la sécurité aux abords des discothèques, bars de nuit et établissements de restauration du centre-ville,
- Assurer la sécurité des personnes et des biens sur le territoire de la Ville de Châteauroux,
- Gérer les relations avec les administrés, en favorisant la prévention et la conciliation,
- Faire respecter les arrêtés municipaux,

VACANCE DE POSTE

- Assurer la surveillance générale de la voie publique, des espaces verts, du stationnement et de la circulation,
- Participer aux missions d'ilotage,
- Faire respecter le Code de la Route,
- Assurer la sécurité lors des manifestations municipales, festives, sportives ou tout autre événement municipal,
- Participer aux diverses astreintes mises en place (astreintes chiens et alarmes dans les bâtiments municipaux),
- Participer au fonctionnement du Centre de Supervision Urbaine, notamment en cas d'évènements exceptionnels.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- Respect de la hiérarchie,
- Maîtrise de soi, rigueur et dynamisme,
- Discrétion professionnelle, respect de l'obligation de réserve et intégrité,
- Esprit d'équipe,
- Capacité à rendre compte à la hiérarchie,
- Sens des relations humaines, savoir être,
- Être capable d'analyser les situations de contraventions,
- Disponibilité,
- Capacités rédactionnelles,
- Bonne condition physique, pratiques sportives appréciées,
- Capacité à appréhender l'outil informatique,
- Une formation de conducteur canin et une formation à l'utilisation du Pistolet à Impulsion électrique (PIE) et du Lanceur de Balles de Défense (LBD) sont fortement souhaitées.

PARTICULARITES DU POSTE :

- Rythme de travail : du lundi au samedi, sur la base de semaines de 4 jours et de 36 heures hebdomadaires,
- Nuits travaillées de 22h à 7h chaque fin de semaine : 2 nuits, du vendredi au samedi et du samedi au dimanche,
- En journée (2 jours par semaine) de 8h15 à 18h,
- Possibilité de dépassement des horaires de service en cas de nécessité,
- Régime de congés : 24 jours dans l'année sans A.R.T.T.,
- En cas de déclenchement d'un dispositif d'urgence (exemple : plan communal de sauvegarde) ou lors d'événements exceptionnels (fête de la musique, fêtes de fin d'année...), l'agent est susceptible d'être mobilisé,
- Détention du permis B exigée,
- Compte tenu des astreintes mises en place au sein de la Police Municipale, il est impératif de résider à moins de 20 minutes en voiture du centre-ville de Châteauroux.

VACANCE DE POSTE

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Christophe Guillier, (téléphone : 02.54.08.34.20) ou à Monsieur Rodolphe Aucharles, Directeur général adjoint des Services aux habitants (téléphone : 02.54.08.33.22).

L'envoi des candidatures (un cv, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur www.chateauroux-metropole.fr > Les institutions > Recrutement **avant le 15 août 2018.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources humaines, hôtel de ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.